

LE PRIX D'INSTALLATION DE VOLETS EN COPROPRIÉTÉ

mar 09/10/2018 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Lors de la construction de l'immeuble, des volets devront être installés aux fenêtres des appartements du bâtiment. En copropriété, le choix initial de la couleur, de la forme et du type de volet choisi aura toute son importance, puisqu'il fixera les possibilités futures des copropriétaires souhaitant changer leurs volets.

Autorisations nécessaires en copropriété

En effet, le **règlement de copropriété** prévoit généralement le type de volets que les copropriétaires ont le droit d'installer pour remplacer les leurs. Il en fixe ainsi la couleur, la forme, la taille, etc. En copropriété, tous les éléments touchant à l'apparence extérieure du bâtiment sont soumis à décision générale de l'assemblée des copropriétaires.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

